



# L'ABERGEMENT de VAREY

## Journal municipal



N°2

Janvier 2015

### SOMMAIRE

#### Les vœux du maire

P.1

#### Les travaux en cours

- Le clocher de la mairie
- à Côte Savin

P.2-3

#### L'actualité du village :

- Le repas des anciens
- Les enfants ont fêté Halloween
- La cérémonie du 11 novembre
- Etat civil
- Le Noël des enfants

P.4-5

#### Notre patrimoine :

- Les pommes de l'Abergement d'hier et d'aujourd'hui.
- Le blason des Bachod

P.6-7

#### Mon village...d'ici et d'ailleurs

- Un autre village

P.8

#### La rubrique des associations :

- L'A.F.P.

P.9

#### La vie au village :

- Infos pratiques

P.10

#### Les travaux en cours :

### Les vœux du maire pour 2015 :



Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2015



« L'année 2014 s'est achevée! Elle aura été marquée par l'élection d'une nouvelle équipe municipale qui va travailler à vos côtés pendant ces six prochaines années.

Commencés en février, les grands travaux de Dalivoy et les Granges avec la création du réseau séparatif d'assainissement et d'une station d'épuration, le changement complet du réseau de distribution d'eau potable, la mise aux normes de la protection incendie, du réseau d'eau pluviale et la remise en état des voiries, ont représenté un gros investissement.

Les travaux similaires pour Côte Savin sont en cours de réalisation.

Nos projets restent nombreux. Bien déterminé à souhaiter leur aboutissement, le Conseil Municipal devra cependant se montrer très vigilant sur la capacité financière de la commune en intégrant la réduction de nos dotations et aura à faire des choix prioritaires.

L'équipe municipale communiquera sur ses actions, sur la vie du village dans son journal trimestriel et bientôt sur son site internet.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de bonheur, de joie, de réussite et de santé pour cette nouvelle année.

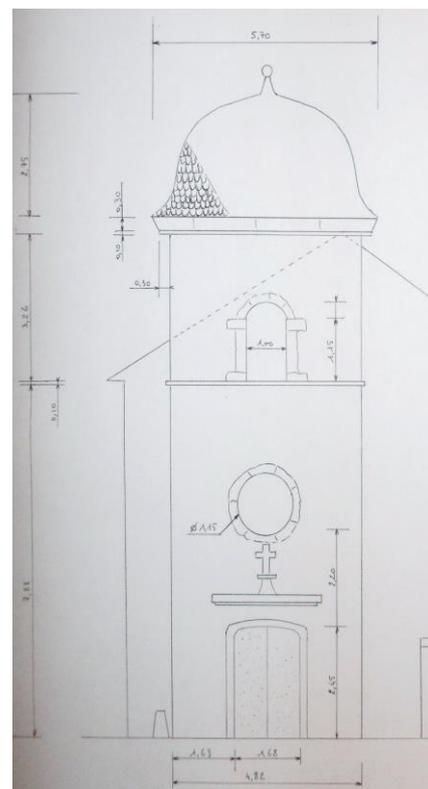
Vous êtes conviés à notre traditionnelle cérémonie de vœux le samedi 17 janvier à 18 heures à la salle polyvalente. »



Etat de la façade du clocher en 2014



Simulation infographique de la restauration

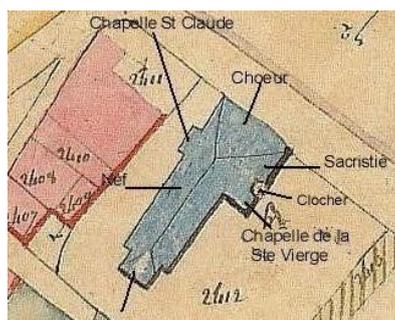


Croquis de la façade Nord après travaux

Lors de la réunion du conseil municipal du 20 octobre 2014, le lancement d'un appel d'offre pour la restauration du clocher de la mairie a été adopté à l'unanimité.

Les travaux envisagés permettraient de redonner à cet édifice ses caractéristiques de 1838 et surtout d'éviter que les lézardes apparues en façade Nord et Ouest ne s'aggravent et finissent par compromettre l'intégrité du clocher.

Le clocher se décompose en deux parties : la partie basse où se trouve le porche d'entrée de notre ancienne église datant du XVI<sup>e</sup> s et la partie haute constituant le clocher proprement dit construit en 1838, l'ancien ayant été détruit à la Révolution.



Place du clocher de l'ancienne église sur le cadastre de 1828

Le 30 mai 1830, le maire, Mr Louis Bigot, expose au conseil municipal que : « depuis bien des années les habitants réclament l'indispensable nécessité de refaire leur clocher qui a été détruit au temps de la Révolution »

M. Rebours, entrepreneur des bâtiments a déclaré que : « les murs du clocher ne pourraient supporter aucune reconstruction à cause de plusieurs lézardes, en conséquence ledit clocher sera fait à côté de l'ancien qui sera démolí jusqu'au sommet de la voûte. Les matériaux provenant de la démolition seront employés à la construction du nouveau clocher. »

Le nouveau clocher devait dans un premier temps être construit à côté de l'ancien mais cela aurait détruit la régularité de l'église d'où l'idée de le construire en face de l'ancien. Mais cette proposition ne sera pas retenue parce que la place où il aurait dû être implanté se trouvait interceptée par des bâtiments voisins et le passage pour accéder à l'église. Il sera finalement décidé de le construire sur la porte d'entrée de l'église et de démolir l'ancien clocher jusqu'à la hauteur du toit de la nef.

Les deux fenêtres de part et d'autres du clocher, en partie basse, furent ouvertes à cette même époque pour donner de la clarté à l'ancienne tribune.

L'appel d'offre actuelle précise que :

La cheminée adossée au clocher devra être détruite et les parties de corniche et de toiture refaites à l'identique.

Les deux fenêtres ouvertes à l'étage seront refermées en reconstituant l'appareillage comme il pouvait être à l'origine.

L'oculus du XVI<sup>e</sup> s situé au dessus de la porte sera reconstitué et le linteau de la porte sera repris.

Les 3 ouvertures du clocher, partie haute, seront ré-ouvertes (briques enlevées) et des abat sons en chênes grillagés sur l'intérieur y seront posés.

La quatrième ouverture où se trouvait le dernier abat sons, côté Sud donne, aujourd'hui, accès au grenier de la mairie, mais en 1838 il se trouvait au dessus du toit de l'église.

La fenêtre côté Ouest sera également ré-ouverte et baronnée comme celle située à l'Est.

Pour terminer, l'ensemble du clocher sera enduit d'un badigeon de chaux coloré à l'ancienne.

## Les travaux d'assainissement, d'eau potable et d'eau pluviale sur Côte Savin

Avant de parler des travaux sur les réseaux d'eau de Côte Savin, nous vous proposons un petit rappel historique sur l'eau potable dans le hameau.

La première mention « *d'eau potable* », dans nos archives, se trouve dans le compte rendu de la délibération du conseil municipal du 12 février 1878. Les habitants de Côte Savin demandent l'établissement d'une fontaine sur le terrain communal. Le conseil a considéré que « *l'actuelle fontaine* » \_ soit la fontaine de Brisset antérieure à 1670 \_ « *est inabordable et donne son accord pour sa construction* ». Elle sera achevée dans l'année : la date figurait sur la borne de la fontaine.

En 1908 le conseil prévoit le changement de la conduite d'eau et l'établissement d'un réservoir de 40 m<sup>3</sup> pour pallier les périodes de sécheresse.

Après la mise en place d'un nouveau réseau alimentant en eau potable chaque maison du village en 1953, un accord est trouvé avec la commune d'Ambronay pour alimenter Côte Savin à l'aide du réservoir distribuant Salaport. Dans un premier temps ce réservoir était alimenté par une des sources des 7 fontaines (sous Luisandre) qui avait un débit suffisamment important et régulier pour alimenter les deux hameaux.

Par la suite, les normes de qualité de l'eau potable ayant évolué, l'eau sera remontée depuis Merland par une nouvelle conduite. Le réseau de Salaport et l'eau venant à Côte Savin sont gérés depuis Ambérieu en Bugey par le SIERA (Syndicat des Eaux de la Région d'Ambérieu en Bugey).



Ci-dessus : installation de deux regards, un pour l'assainissement à gauche, plus profond et un pour l'eau pluviale à droite, moins enterré.



Ci-dessus : photo de la tranchée devant la fontaine, traversée par la conduite d'eau potable en fonte.

Les ouvriers ont rencontré des difficultés particulières dues à la présence du réseau électrique enterré à cet endroit et à l'étréoussissement de la rue : passage délicat de la pelle au-dessus du four, l'engin de chantier ayant juste la place de pivoter ! Au niveau des fourreaux électriques se trouvait aussi la vanne commandant l'alimentation de la fontaine en eau potable, depuis longtemps fermée ! On peut encore voir le tuyau monter le long de la borne de la fontaine.



Creusement de la tranchée devant le four à 2,70 m. et ralentissement des travaux du à la présence de la roche. La tranchée dans sa partie la plus profonde au carrefour avec la route de Salaport descend à environ 3,50m. pour permettre de récupérer les maisons en contre bas.

Les travaux, rendus nécessaires par les obligations de mises aux normes en matière d'assainissement, par la présence de tuyaux en plomb et de fuites importantes sur la conduite principale d'eau potable en fonte, ont débuté en novembre 2014 et devraient s'achever d'ici la fin du mois de janvier, sauf intempéries ! Le chantier est réalisé par la société SOCRATA.

La commune supportera le financement du réseau d'eau potable et du réseau d'eau pluviale en très mauvais état, voire quasi inexistant, dans certain secteur du hameau. Le STEASA aura à sa charge le réseau d'assainissement, financé par la taxe mutualisée d'assainissement prélevée sur la facture d'eau et la taxe de branchement.

Lors des travaux, une partie de la conduite alimentant la fontaine a été changée. Elle se trouvait sur le tracé des nouveaux réseaux et n'était pas identifiée. Dans ce secteur, l'entreprise a mis à jour 3 réseaux en fonte, celui de 1878, celui de 1908 et le dernier qui alimentait jusqu'alors les habitants de Côte Savin en eau potable depuis Salaport.



Ci-dessus tranchée à 3,50 m dans la roche

Les travaux sur le village et Dalivoy ont permis une réduction de la prise d'eau à la source de 70 à 22 m<sup>3</sup>/jour, il est à espérer que, toute proportion gardée, il en sera de même pour Côte Savin.

Nous remercions les habitants de Côte Savin pour leur patience et espérons que le STEASA finira par trouver, pour la station, une solution qui satisfera tout le monde...

## L'actualité du village :

### Le repas des aînés



Comme chaque année, le CCAS de l'Abergement de Varey a organisé le repas à destination des Aînés. Ce samedi 11 octobre, plus de 30 personnes ont répondu présent à l'invitation.

Après l'apéritif offert par la municipalité, Max Orset a souhaité la bienvenue à chacun, excusé les personnes qui, hélas, n'ont pas pu se joindre à l'assemblée et a remercié les membres qui ont organisé cette journée en particulier Maryse Bruchon pour la note florale, très appréciée, qu'elle a apportée.

Jérôme Goy, restaurateur-traiteur à Tossiat a éveillé les papilles avec ses mets.

Ce rendez-vous annuel permet de se retrouver, d'échanger des nouvelles et surtout de relater des anecdotes amenant la bonne humeur.

Pour retracer le passé, Jean-François Pétré a fait circuler d'anciennes cartes postales avec différentes vues de l'Abergement et de ses quartiers.

Pour immortaliser cette journée, des photographies ont été prises et sont consultables en mairie et sur le site

### Etat civil :



Le 6 décembre, un petit Mathéo est né au foyer de Marie Arcan et de Rémy Bricaud.

La famille Perrin « du moulin » a été comblée le 28 septembre par la naissance d'une petite Anne survenue au foyer de Louise et de Bertrand.

### Les enfants ont fêté Halloween



Une soirée bien animée s'est déroulée dans notre village à l'initiative des enfants ! Et voilà lancée l'idée de fêter Halloween à travers les rues à la recherche de bonbons à déguster...

Depuis le haut jusqu'au bas du village chacun a joué le jeu et a chaleureusement accueilli nos petits « monstres » hurleurs et malicieux. Les portes se sont ouvertes et les généreux donateurs, amusés et complices, ont largement distribué gâteaux et bonbons qui sont venus compléter ceux cuisinés et apportés par les parents.

Un pot de l'amitié a ensuite clos la soirée devant la fontaine du verger tandis que du four, métamorphosé sous d'immenses toiles d'araignées géantes et garni de citrouilles lumineuses, montaient des sons étranges et lugubres qui faisaient frissonner les plus petits.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que cette sympathique soirée très conviviale soit le début d'une longue série de réunions amicales. C'est ainsi qu'aime vivre un village : avec des rires et de la bonne humeur !



### La cérémonie du 11 novembre



11 novembre 1918, toutes les cloches des villages se mettent à sonner : « l'armistice, c'est l'armistice ! » Enfin, la paix va revenir ! Mais tous ces pauvres gars qui sont tombés... Et ceux qui sont effectivement revenus mais si traumatisés, gazés, mutilés, estropiés, « gueules cassées » qu'ils restent muets sur toutes les atrocités vues et vécues...

Ici, à l'Abergement, 11 hommes entre 21 et 33 ans n'ont jamais revu leur clocher et leur foyer ( Louis Fournier, auguste Lamy, Emile Barbollat, Marius Pétré, Marius Bulliod, Louis Veybel, Louis Poncet, Jules Berthet, Louis Champillon, Jean Coulomb, André Hugonnet ) et 2 ont survécu peu de temps: Joseph Tiller et Jean Marie Tiller.

Dès 9h30, près du monument aux morts, devant une assemblée recueillie, Monsieur le Maire fait un discours émouvant. Puis une gerbe est déposée au pied de la liste des 13 noms gravés dans la pierre tandis que retentit la sonnerie aux morts, interprétée par la « Diane des grangeons » de Douvres.

L'un des deux premiers abergementais morts pour la France en 1914 fut Louis Fournier. Il était né le 23 septembre 1884 à l'Abergement de Varey, fils de Louis Joseph Fournier et Julie Lancelot tous deux cultivateurs. Incorporé au 133<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie à compter du 3 novembre 1905, il est arrivé au Corps le même jour. Promu caporal le 21 septembre 1906, il fut mis en disponibilité le 28 septembre 1907 puis rappelé par le décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914. Il arrive au Corps le 3 août et on le porte disparu le 26 août 1914 à Remenoville en Meurthe et Moselle. Des secours, pour un montant de 150 francs, furent accordés le 8 mai 1916 à son épouse Jeanne Marie Fournier née Morange domiciliée à Saint Rambert en Bugey. Il fut déclaré « tué à l'ennemi », soit mort pour la France, par un jugement rendu le 10 avril 1919 au tribunal de Belley. Louis Fournier est mort le même jour et au même endroit que Auguste Lamy.

Se souvenir d'eux, c'est les faire vivre encore, les remercier et faire que leur sacrifice n'ait pas été vain.

## L' arbre de Noël du

*Il est majestueux le sapin  
salle de Bourbouillon !  
Il faudrait des petits lutins  
Pour parfaire sa décoration ...*

C'est ainsi qu'une vingtaine de lutins, accompagnés de leurs parents, sont venus, à la salle de Bourbouillon, samedi 20 décembre après midi.



Installés à des ateliers, ils ont colorié, peint, découpé, collé... pour au final accrocher leurs œuvres au sapin, le parant ainsi de ses plus beaux atours.

Tout effort méritant réconfort, une collation a été servie à ses jeunes artistes avec comme il se doit brioches, papillotes, mandarines...



Mais la magie de Noël ne pourrait opérer sans les contes. Michèle et Henning (Théâtre de l'Entrée) ont transporté petits et grands dans un univers magique où les légumes du potager préparent la fête de Noël, où le hérisson est sauvé par ses amis lapin, blaireau et renard, où le pauvre cordonnier est aidé par deux lutins...



A partir de 16 heures, l'assemblée s'est agrandie en accueillant tous ceux qui souhaitaient partager ce moment de convivialité.

Le CCAS a alors remis :

- Des chèques cadeaux à Jeanne Archambault de Beaune et Mattéo Vinciguerra pour la naissance de Mia et à Marie Arcan et Rémy Bricaud pour la naissance de Mathéo (tout juste deux semaines, de ce fait le plus jeune de l'assistance !)
- Des places de cinéma pour les 10/18 ans (les plus jeunes ayant bénéficié d'abonnements à des revues)
- Des chocolats pour les personnes ayant déjà fêté leurs 80 printemps



**Le CCAS de l'Abergement de Varey adresse à chacun ses meilleurs vœux pour 2015.**

## La rubrique des associations : L'A.F.P. :

### L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE

En 2008, la municipalité a mené une réflexion concernant l'avenir de son territoire en matière d'activités agricoles. Les élus et les habitants constatent la dégradation progressive des espaces environnant le village. Cette avancée de la friche aux portes des zones d'habitations menace le cadre de vie et la sécurité des habitants car l'accumulation de biomasse augmente les risques d'incendies et la présence de nuisibles.

N'étant pas fauchés et insuffisamment pâturés, ces terrains sont progressivement envahis puis fermés.

La disparition des structures paysagères (chemins, sentiers, murets), des points de vue, des volumes et des perspectives contribue à la perte de l'identité de nos paysages qui font la typicité de notre village et de ses espaces naturels.

C'est dans ce contexte que la municipalité de l'Abergement de Varey a sollicité la chambre d'Agriculture de l'Ain et la SEMA afin d'envisager une solution. S'agissant d'une surface de 344 ha pour 353 propriétaires, ce qui représente 2950 parcelles réparties sur les communes de l'Abergement de Varey et d'Ambronay, la création d'une AFP s'imposait.

Ainsi, l'Association Foncière Pastorale était constituée par arrêté préfectoral le 08-03-2011.

A ce jour, 229 ha font l'objet de contrats spécifiques auprès de 4 exploitants. Reste donc à affecter 114 ha. L'enjeu consiste à pérenniser les ressources en eau et à remettre en état d'exploitation des zones à embroussaillage rapide.

Des projets ont été menés pour essayer d'optimiser l'usage de certains de ces secteurs et quelques uns d'entre eux sont en cours de réalisation, parfois en voie d'achèvement.

Des financeurs sont venus soutenir ces travaux : le Conseil Général de l'Ain, le Commissariat du Jura, la Région Rhône-Alpes, l'Europe...

L'impact économique attendu consiste à récupérer des surfaces de pâturages importantes pour les cheptels et à constituer un bon « report sur pied » (réserves fourragères).

L'impact environnemental espéré est la préservation de milieux précieux pour la faune et la flore ainsi que la mise en valeur des « points de vue » caractéristiques de notre village.

L'impact local consiste à réhabiliter des secteurs à enjeux paysagers forts pour la commune et ses habitants et de soutenir les éleveurs locaux pour favoriser un « circuit court » pour leurs produits.



Les brebis traversent l'Abergement pour rejoindre d'autres pâturages



Le pré « Combe Falloux » en 2013



Le même pré en 2014

Chaque propriétaire de terrains inclus dans le périmètre dédié à l'Association Foncière Pastorale, dont les parcelles font l'objet d'un contrat de location, reçoit chaque année un fermage au prorata de ses propriétés et de la qualité de celles-ci.



Une vache highland au milieu de nos charolaises

### Une première manifestation :

Pour permettre à chacun de prendre connaissance des produits de nos agriculteurs, l'Association Foncière Pastorale a organisé le 27 septembre son premier repas convivial.

Toutes les générations étaient réunies à la salle des fêtes de l'Abergement et de bons produits ont été servis aux nombreux convives : une entrée de diverses charcuteries accompagnées de salade verte, suivie d'un jambon à l'os superbement grillé par Patrick. Puis un délicieux assortiment de fromages de chèvre précéda la tarte aux pommes et le café.

La soirée s'est déroulée dans un excellent esprit de convivialité et de bonne humeur... comme en

## Un autre village...

Dans le village de ma mère en Dordogne, (La Roche Chalais – 24490), à une heure de Bordeaux et une heure de la mer, dans les années 50, on n'avait pas encore la télévision. On remontait la rue principale les soirs d'été après le dîner, et chacun était à sa porte, assis sur des chaises en paille. Le retour à la maison, en rentrant de la boucherie familiale, prenait toute la soirée ; les parents parlaient aux voisins, les enfants goûtaient la pâte du boulanger, accompagnaient l'allumeur de réverbère au gaz, le chien allait pisser sur l'étal de l'épicier...

La journée, une quantité de métiers étaient au village mais aussi dans la rue, le marchand de peaux de lapins, l'aiguiseur de couteaux, et puis les magasins qu'on trouve même difficilement en centre ville aujourd'hui, le droguiste, le quincailler, le boucher, l'épicier, le boulanger, la mercerie, enfin tous. Les hommes travaillaient sur place, artisans, commerçants, paysans, viticulteurs, vinaigriers - on cultivait la vigne, le cognac ou le fin bois - quelques bourgeois de Bordeaux y avaient une propriété.

Les vacances pour les enfants consistaient à rester au village entre eux et explorer tout ce qui pouvait l'être entre le parvis de l'église, le terrain de sport, les rues, les ruelles en arrière, les taillis et les mûriers cachés sous « la terrasse » de la Roche, les jardins, la rivière en contrebas. Mais aussi nous étions souvent avec les adultes, dans l'arrière cour de Pierrot le droguiste avec qui on fabriquait un kart, dans l'atelier d'un autre à fabriquer des fusils et des haches en bois, avec l'apprenti boucher qui nous apprenait à faire des lances et des arcs en bambou, avec Pierrot toujours, en barque sur la Dronne au lever du jour, à pêcher les anguilles que l'on remontait avec des nasses. Certains matins très tôt mon grand père nous emmenait en tournée avec lui dans son camion Renault. Nous partions dans un pays de cocagne de prés, de forêts, de vignes et de collines, de villages, de fermes, de vigneron, en commençant la journée par un cognac, un café, et un sirop pour nous, à l'Hotel du Soleil chez Sartorio. On se levait très tôt, on faisait des siestes dans de grandes chambres sombres, mais le soir on accompagnait les grandes personnes jusque tard dans la rue.

Et puis, nous sommes repartis en ville, été comme hiver, en vacances dans des coins touristiques, les grands parents ont disparu, le temps, les années 60, 70 ont passé... il y a eu un recul des villages les moins bien placés, les plus éloignés des villes, ceux dont l'agriculture a périclité, muté, s'est industrialisée ; la voiture a chassé les commerces en ville, les grandes surfaces se sont implantées, la télévision a vidé les rues des soirs d'été, les hommes et les femmes sont allés travailler en ville. Ils ont été heureux de quitter une mentalité, étroite, sous contrôle, sans horizon. Combien d'entre eux n'avaient jamais vu la mer à moins de cent km de là ? Dans des pays plus reculés, certains hameaux sont restés avec quelques vieux isolés, à vendre...



La Camionnette RENAULT 1000 kg à porte latérale

*Camionnette Renault identique à celle de mon grand-père.*

Aujourd'hui de nombreux villages sont en train de sortir de leur repli et apparente arriération car ils attirent de plus en plus de citadins qui y trouvent des qualités de vie et d'environnement qui correspondent exactement à leur nostalgie d'un passé rural et campagnard ou montagnard et d'une vie conviviale idéalisée comme des nids protégés, mais en même temps ces villages répondent parfaitement aux nouvelles données des sociétés les plus développées : l'accès aux nouvelles technologies, les facilités de communication, de partage de connaissances et d'informations, le travail possible à distance pour de nombreux métiers, les voitures pour tous, la mobilité partagée ou par des véhicules moins polluants, le désir d'une meilleure convivialité que dans les villes plus froides où le nombre efface l'individualité, l'accessibilité, le re-développement d'une agriculture maraîchère, écologique et de proximité, l'implantation d'entreprises artisanales et techniquement avancées, la présence d'écoles au delà de la primaire. L'ensemble de ces facteurs quand ils ne créent pas des sortes de banlieues rurales, permettent et surtout devraient permettre avec l'appui des collectivités publiques et politiques de revaloriser et développer fortement les villages comme têtes de ponts de nouveaux modes de vie sur tout le territoire, tout en maintenant leur identité et leurs qualités.

L'Abergement de Varey, notre village dans l'Ain en est un exemple ou en tous cas un début d'exemple. Il est au coeur d'une région ouverte, entre Lyon et Genève, à la fois dynamique, accessible et comme protégé par ses collines. Parmi nous, parmi les habitants du village, parmi ceux qui y sont nés et implantés depuis plusieurs générations, parmi les nouveaux habitants, des témoignages peuvent compléter et surtout augmenter ce récit. Les projets vont peut être créer une nouvelle histoire...

MP.



*L'Abergement :  
en 1933*

*et en 2014*



L'équipe municipale souhaite publier une série d'articles qui permettraient de mieux comprendre notre village, notre histoire, notre vie actuelle, mais aussi de connaître d'autres lieux, d'autres vies. Quelles différences de métiers, de modes de déplacements, de loisirs, de types d'agricultures, de modes de rencontres, de modes de vie et de communications? Nous invitons les habitants de L'Abergement qui le souhaiteraient à nous faire parvenir leur témoignage, expérience d'ici ou d'ailleurs. Nous pourrions relayer et développer cette rubrique plus largement sur le site web de la commune si l'engouement se manifeste. Michel Philippon est responsable de cette rubrique :

contact mail : [mimphi@gmail.com](mailto:mimphi@gmail.com)



**atrimoine:** Pommes de reinettes et pommes d'api....

**Autrefois**, à l'Abergement, les pommes ont occupé une place importante pour les ressources économiques des ménages. Elles étaient consommées immédiatement mais aussi conservées le plus longtemps possible, transformées en cidre et même vendues !!!

Le 22 décembre 1893, le conseil municipal décide d'affecter « 99 francs à l'achat d'un casse-pommes pour les besoins du pays. La vigne étant attaquée par le phylloxera, les habitants fabriquent leur boisson avec ce fruit ».

Le 23 septembre 1917 « sur la proposition de M. le Maire, le conseil vote 220 francs pour l'acquisition d'un broyeur de pommes ».

Puis à la fin des années 60, la commune acheta un nouveau broyeur, plus moderne.

Parmi les variétés les plus répandues car rustiques et de bonne conservation on cultivait surtout **la Cusset**, **la Canada**, **la Provence** (dite Fer), **la Rouge de Boskoop**, **la Double rose**, **la Nationale**, **la Croque** ...



La Cusset



La Croque



La reinette du canada

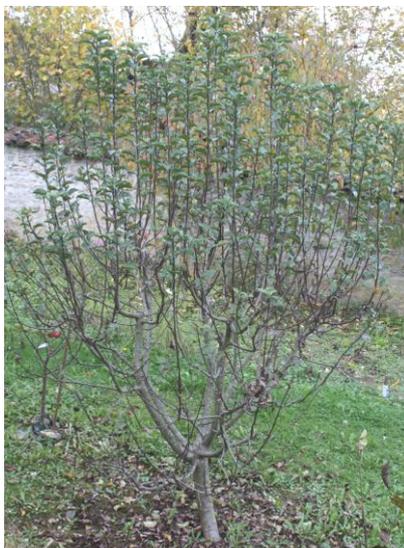
**De nos jours**, quand on parcourt la campagne, on voit de vieux pommiers, souvent à l'abandon, couvert de gui, ce parasite qui provoque un affaiblissement de l'arbre-hôte.

Plusieurs propriétaires ont replanté des arbres fruitiers. Ces jeunes pommiers sont taillés régulièrement. La taille n'est pas indispensable, toutefois elle présente des avantages car elle favorise la croissance de l'arbre, sa fructification et facilite la récolte des fruits. On trouve des variétés nouvelles telles la Delbard Jubilé, la Royale Gala, la Reine des Reinettes, la Melrose, la pomme des Moissons, la Belle Fille de Salin...

Les variétés les plus rustiques peuvent se conserver jusqu'au printemps. Attention, éviter de les stocker près d'autres fruits car les pommes émettent de l'éthylène, un gaz qui fait vieillir plus vite les fruits.

#### **Fabrication de jus de pommes :**

Les pommes (toutes variétés confondues) sont broyées puis pressées. Le jus est alors consommé rapidement ou stérilisé.



La Delbard Jubilé

Lorsque le four banal était allumé pour cuire le pain, les familles confectionnaient des tartes salées et sucrées. Et voici une recette d'antan très appréciée à l'Abergement autrefois:

#### **La tarte à la lie**

« Sur une pâte à pain étalée telle une tarte, étaient disposées des quartiers ou lamelles de pommes arrosées de lie d'huile de noix. »

Une bonne odeur de pomme sucrée et d'huile de noix se dégageait alors avant que la tarte ne soit dévorée par les connaisseurs et les gourmands !

Essayez, vous vous régalez vous aussi!...

Les pommes étaient aussi très appréciées évidées, garnies de sucre et cuites au four de la cuisinière à bois, constituant un dessert simple et savoureux.

#### **Fabrication du cidre au moulin**

Toute la famille PERRIN est à pied d'œuvre. Bernadette, Louise et Margot coupent les pommes en deux. Guillaume, Bertrand et Philippe broient les fruits à l'aide du casse pommes dont ils tournent la manivelle énergiquement.



Les pommes sont ensuite pressées, elles rendent alors leur jus qui est stocké dans une cuve où il fermente environ un mois.



La fermentation est contrôlée régulièrement puis arrêtée à 1032 degrés *Oechsle* (densité mesurée avec un mustimètre ou pèse-moût). Le cidre est soutiré plusieurs fois avant d'être mis en bouteilles, au printemps

## Origines du blason représentant la commune

Le blason de l'Abergement de Varey fut choisi sous le mandat de M. Gonnand pour représenter le village. Il fut établi sur le modèle de celui de la famille « de Bachod » propriétaire et seigneur à l'Abergement de Varey aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ce blason se trouve encore gravé dans l'ancienne maison forte située face à l'église à l'Abergement de Varey :



Cette famille patricienne de Genève, domiciliée à Segny-en-Gex et à Beaufort en Genevois à la fin du XVe siècle, s'établit par la suite à Lons-le-Saunier, à Orgelet et à Gigny. Elle se perpétua aussi en Bresse et en Bugey.

La famille fut anoblie dès 1542 par Charles Quint en la personne de François de Bachod (né vers 1501 et mort le 1<sup>er</sup> juillet 1568) créé comte palatin de l'empire. Il fut abbé d'Ambronay et de Saint-Rambert de Bugey évêque de Genève et nonce de deux papes auprès du duc de Savoie. Claude de Bachod son frère fut la souche des seigneurs de la Verdatière (St Jean le Vieux) et de St Denis le Chausson (St Denis en Bugey).



Tour de la maison de la famille de Bachod de la Verdatière à St Jean le Vieux



Tour St Denis propriété de la famille de Bachod (Saint Denis le Chausson)



Jean de Bachod cousin de François serait la souche de la famille qui s'est établi à l'Abergement de Varey (groupe de maisons situé face à l'église entre les deux ruelles).

La branche des Bachod de l'Abergement-de-Varey a été maintenue dans les privilèges de la noblesse par un arrêt du parlement de Dijon, en date du 24 mars 1643.

Les archives de l'état civil de l'Abergement font référence à Gaspard de Bachod (décédé en 1669) frère de Jean Baptiste. Claude de Bachod, son fils meurt sans enfant le 27 septembre 1694 et sa fille Marie se marie à Claude Anthelme Mical du diocèse de Genève où elle partit. Jean Baptiste n'a eu qu'une fille Jeanne.

Il semble que le dernier représentant de cette famille dans le Bugey ait été Charles de Bachod, mari de Marguerite de Bely, seigneur de la Falconnière, qui prit part aux assemblées de la noblesse du Bugey jusqu'en 1707 et mourut en 1716. Cependant une partie de la famille qui n'obtint pas le titre de noblesse se perpétua et s'éteindra avec Alphonse François Guillaume Bachod, avocat à Lons en 1846.

A la mort de Philibert, le roi de France Henri II, qui possédait alors la Savoie, nomma à l'évêché de Genève Jacques de Savoie, de la maison de Nemours; de son côté, le pape avait nommé à l'évêché son dataire, François de Bachod, en faveur de qui le roi renonça à son élection.

### LXXXIX. FRANÇOIS III DE BACHOD.

90<sup>e</sup> du Manuale. — 93<sup>e</sup> de Besson. — 107<sup>e</sup> de Lévrier.

François de Bachod, originaire de la terre de Varey en Bugey, abbé d'Ambronay et de Saint-Rambert, créé chevalier et comte Palatin par l'empereur Charles V, nonce du pape en Savoie et son grand dataire, fut promu à l'évêché en 1556, et mourut à Turin le 1<sup>er</sup> juillet 1568, où il fut inhumé dans l'église de Saint-Jean; Claude de Bachod, son frère, fut la souche des seigneurs de Verdatière et de Saint-Denis de Chausson.

Les armes de ce prélat sont, d'azur à une montagne de trois pointes d'or, surmontée d'une étoile de même en chef, accostée de deux croisettes d'argent, avec une aigle d'or pour cimier [pl. XXXVI, fig. 3 (1)].



272

ARMORIAL GENEVOIS.

Extrait de « L'Armorial genevois » de J.-D Blavignac – 1849 - P.272



Il existe différentes représentations de ce blason dont les Armes sont : « d'azur à une montagne de trois pointes d'or surmontée d'une étoile de même en chef accostée de deux croisettes d'argent avec une aigle d'or pour cimier »

L'une d'entre elles subsiste dans l'ancienne maison forte face à l'église de l'Abergement. (§ photo) C'est ce blason gravé qui fut pris comme modèle pour celui du village. Dans un premier temps il fut créé en noir et blanc puis mis en couleur en 2012.

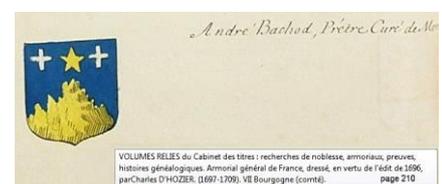
Une autre représentation du blason se trouve sur la clé de voûte de la chapelle des Bachod dans l'église de St Jean le Vieux



Autres représentations du blason retrouvées dans différentes archives :



VOLUMES RELIES du Cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1596, par Charles D'Hozier, (1697-1709), VII Bourgogne (cote 2), page 135



VOLUMES RELIES du Cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1596, par Charles D'Hozier, (1697-1709), VII Bourgogne (cote 2), page 210

## La vie au village : infos pratiques

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Téléphone : 04 74 36 89 79

Lundi et Vendredi 14h à 17h

Mercredi 9h à 12h

Samedi 9h à 11h



Des conteneurs pour la collecte du verre sont mis à la disposition pour le recyclage.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est demandé la plus grande attention afin de ne pas retrouver de verre cassé aux abords de ces lieux.

Les emballages vides ne doivent pas rester sur place mais être évacués (tri sélectif ou déchèterie)

### Horaires déchetterie :

#### Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Du lundi au samedi 8h30- 12h00  
13h30- 18h00

Le dimanche 8h30- 12h00

Fermeture les jours fériés.

#### Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :

Du lundi au samedi 8h30- 12h00  
13h30- 19h00

Le dimanche 8h30- 12h00

### Calendrier des poubelles jaunes 2015

	23 décembre	31 mars	7 juillet	13 octobre
	6 janvier	14 avril	21 juillet	27 octobre
	20 janvier	28 avril	4 août	10 novembre
	3 février	12 mai	18 août	24 novembre
	17 février	26 mai	1 <sup>er</sup> septembre	8 décembre
	3 mars	9 juin	15 septembre	22 décembre
	17 mars	23 juin	29 septembre	

## Des services proches de vous ..

### mais les connaissez-vous ?

Le **CLIC** – Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique – est un guichet unique de proximité dont l'objectif est d'améliorer la vie des retraités

Il assure un accueil personnalisé et gratuit quelle que soit l'origine de la demande, qu'elle émane de la personne âgée, de sa famille, des services sociaux, du médecin traitant, d'une structure médicale ou hospitalière.

Le CLIC accueille, écoute, soutient, informe sur les aides et prestations existantes et oriente les personnes vers les services concernés. Un accompagnement et une coordination personnalisés sont proposés.

Pour joindre le CLIC :

- un seul numéro : 04 74 46 19 04

- une adresse : 62 avenue Général Sarraill  
01500 – Ambérieu en Bugey

- Un espace internet : [www.clic-plainedelain.fr](http://www.clic-plainedelain.fr)

Votre correspondante locale : Mme Cindy Delvoy



## Ain Domicile Services

« Fondée il y a 25 ans par des infirmières libérales, qui dans leur travail analysaient les difficultés du quotidien que rencontraient les personnes âgées ou les familles pour rester à leur domicile, l'association **Ain Domicile Services** a depuis pris une véritable envergure en employant 130 personnes et en proposant ses services sur tout le département.

Le siège social se situe à Péronnas, mais l'association a également un bureau de proximité à Ambérieu en Bugey.

L'association propose des services d'aide et d'accompagnement à domicile en direction des personnes âgées, des personnes dépendantes, des retraités mais également des actifs. Ces services concernent des domaines variés comme :

- l'aide à l'entretien courant du logement et du linge,
- la garde d'enfant,
- le transport accompagné,
- les courses pour ou avec la personne aidée,
- l'aide à l'hygiène corporelle et vestimentaire,
- l'aide à l'alimentation...

Un soutien qui peut même s'exercer la nuit et les week-ends.

Nous proposons une aide à des personnes dépendantes afin de leur permettre de rester le plus longtemps dans leur espace habituel de vie et nos interventions peuvent aussi se conjuguer avec le travail des infirmiers ou des aides soignants qui prodiguent des soins. Ain Domicile Services est agréée et tarifée par le Conseil Général de l'Ain. »

Vous pouvez joindre la correspondante locale **Nathalie Buczek** par courrier au 74 rue Roger Vailland – 01 500 Ambérieu en Bugey par téléphone : 04 74 38 01 86 - 06 75 19 78 19 par mail : [ads01-nb@orange.fr](mailto:ads01-nb@orange.fr)



L'hiver est de nouveau là ! Et avec lui la pleine obscurité lorsque les enfants rentrent de l'école. S'ils ne portent pas leur chasuble fluo, ils ne sont pas visibles le long de la route qui les ramène auprès de vous !

Pensez à leur rappeler cette règle élémentaire de sécurité pour encore mieux les protéger.